

LEDUC André

Né le 18.7.1896 à Trith-Saint-Léger (Nord), fils de André LEDUC et de Clémence DUFOUR
Décédé le 8.12.1974 à Trith-Saint-Léger

Recrutement de Valenciennes Classe 1916, matricule n° 158

Reconnu bon pour le service par le Conseil de Révision de la Mayenne (Laval) le 23.05.1916.

« mesure 1 mètre 64 , a les cheveux couleur châtain , les yeux couleur bleu clair , le front moyen , le nez rectiligne , le visage rond »

Taille : 1m64 - Sait lire et écrire

Profession de mouleur

Rattaché à la classe 1910 au titre de "combattant volontaire"



André LEDUC, maître-pointeur canonnier
photo prise après le 31 janvier 1919, date de son affectation au 8^e Groupe du 113^e R.A.L

Affecté au 101^e Régiment d'Artillerie Lourde (R.A.L.) / 22^e Batterie, du 8.8.1916 au 9.2.1918.

Canonnier de 2^e classe.

Nommé "maître-pointeur canonnier" le 23.5.1917

Parmi les opérations menées par le 22^e Batterie, on peut citer à titre d'exemple, du 23 au 29 mars 1917, au "Chemin des Dames" : la Batterie effectue des *« tirs nuit et jour, de tous genres (...) tirs de destruction de batteries avec avion et ballon , tirs de destruction de mitrailleuses en avant des premières lignes ennemies avec observation terrestre »*.

En juillet 1917, la 22^e Batterie arrive en Flandre-Occidentale (Belgique) où la bataille est particulièrement acharnée.

C'est dans cette région qu'André LEDUC mérite sa première citation.

23.8.1917 : Citation à l'Ordre du Régiment (sans date des faits, sans doute lors de la Bataille des Flandres)

« LEDUC André, maître-pointeur : jeune servant, malgré une blessure à la main a demandé à rester à son poste et a continué à remplir ses fonctions avec énergie et courage. Ordre du Régiment n° 104 »

Toujours en Flandre-Occidentale, à Westvleteren (commune de Vleteren), André est cité pour la seconde fois. C'est son exemplaire patriotisme et son courage que ses chefs reconnaissent et récompensent.

17.10.1917 : Citation à l'ordre de l'Artillerie Lourde du 1^{er} Corps d'Armée n° 118

« Bon et brave soldat venant de la zone occupée envahie, en octobre 1914, après avoir traversé les lignes ennemies dans des conditions particulièrement dangereuse, s'est mis à la disposition de l'Autorité militaire ».

Pendant 5 mois en Belgique, de juillet à novembre 1917, la 22^e Batterie, celle du Maître-pointeur

André LEDUC a tirée 19.694 obus explosifs ou spéciaux. Les mois de juillet et août se rapportent à la position *L218* ; les mois de septembre, octobre et novembre, à la position *Ferme de Baeker* (voir le Journal de Marches et d'Opérations de la 22^e Batterie du 101^e R.A.L. pour localiser ces 2 objectifs).

Le 10 février 1918, la batterie d'André passe intégralement au 103^e R.A.L. La batterie, après avoir changé temporairement de numéro, retrouve son ancienne appellation : 22^e Batterie et appartient au 14^e Groupe.

Le régiment est doté de canons lourds de calibre 155 C Schneider type 1917. Il s'agit d'un obusier qui est le principal canon lourd français de la première guerre mondiale



Canons 155 C d'une batterie d'artillerie lourde. Ils sont positionnés prêts à tirer.
(Identiques à ceux qu'André LEDUC est chargé de pointer)

Immédiatement la 22^e Batterie est engagée dans les combats de la Somme, ceux du 4 au 6 avril. Face à une puissante offensive allemande de 15 divisions, la batterie tire 1.485 obus en 9 jours (165 en moyenne par jour).

André LEDUC y gagne sa 3^e citation.

7.4.1918 : Citation à l'ordre de la Brigade

« *Le Colonel GRANDERGE cite à l'ordre de la Brigade par ordre n° 14 du 7 avril 1918, 22^e Batterie du 103^e R.A.L. : le 4 avril 1918 a assuré avec le plus grand sang-froid le pointage de sa pièce sous un violent bombardement* »

Après la Somme, c'est la région de Soissons, ensuite les combats des Hauts de Meuse du 5 juillet au 19 octobre (en appui des troupes du Général PERSHING).

Tous les combats vécus par André ont entraîné, dans son entourage, de nombreuses victimes. Même s'ils se trouvent rarement au contact immédiat des 1^{ères} lignes du front, les artilleurs des Régiments d'Artillerie Lourde et ... leurs chevaux, ont payé un lourd tribut. Les causes sont multiples : bombardements, gaz asphyxiants, maladies, accidents.

Arrive l'Armistice, le 11 novembre 1918, André est à Semeuse (Ardennes).

André LEDUC est envoyé au 113^e R.A.L. du 1.2.1919 au 31.7.1919

Il rejoint ensuite le 16^e Régiment d'Artillerie de Campagne (R.A.C.) du 1.8.1919 au 9.9.1919.

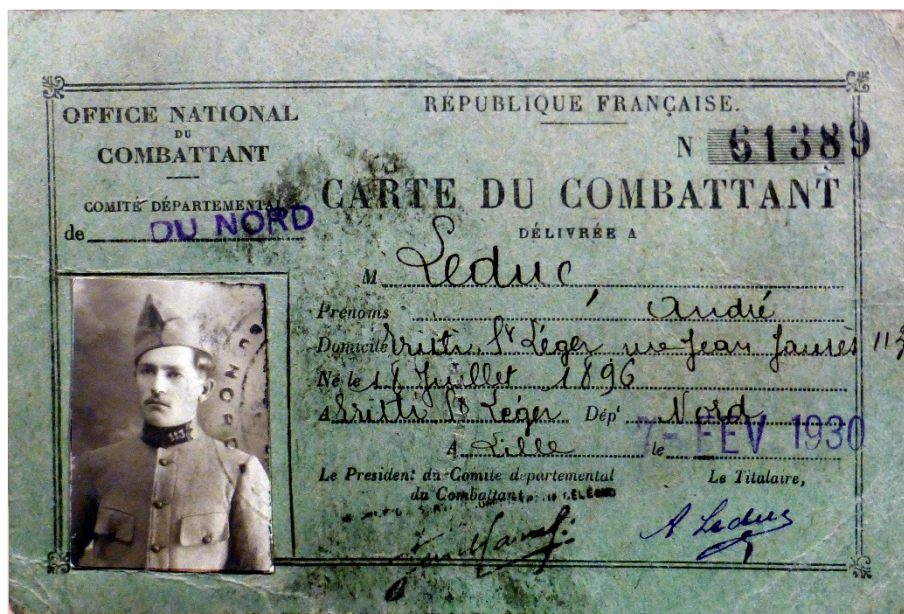
Finalement il est mis « en congé de l'armée » le 9 septembre 1919.

Décorations et Médailles

- **Croix de Guerre**
- **Médaille militaire** - Décret du 8.12.1933 (Journal officiel du 19.12.1933)
- **Croix du combattant volontaire** (Loi du 6.4.1930) :
« De la classe 1916, a franchi les lignes ennemies le 24.9.1915 et a obéi aux obligations militaires en 1916 »

Campagnes contre l'Allemagne du 9.8.1916 au 4.9.1918

- . Bataille de la Somme du 8.8. au 7.10.1916
- . Combats de la Marne du 16.10.1916 au 28.2.1917
- . "Chemin des Dames" 23.3 au 26.4.1917
- . Campagne de Flandre belge du 12.7 au 8.12.1917
- . La Somme du 4 au 16.4.1918
- . Combats en Soissonnais ("Chemin des Dames") du 7.5 au 19.6.1918
- . Hauts de Meuse et saillant de Saint-Mihiel ; en appui aux Américains de PERSHING



Carte du Combattant d'André LEDUC, 1930.

Maryse PUEL-BANSE (AGFH)